Montrouge, le 27 novembre 2019

Communiqué de presse

Crédit Agricole CIB émet une obligation de transition d'un montant de 100 millions d'euros souscrite par AXA

A l'occasion du « Climate Impact Day » organisé aujourd'hui par AXA à Paris, Crédit Agricole CIB a le plaisir d'annoncer l'émission d'une obligation de transition d'un montant de 100 millions d'euros sous forme de placement privé souscrit par AXA IM, pour le compte du Groupe AXA. Cotée à la Bourse de Luxembourg, l'obligation a une échéance de 10 ans et un coupon de 0.55 %.

Un montant équivalent au produit de l'obligation de transition sera alloué par Crédit Agricole CIB à une sélection de prêts accordés à des projets contribuant à la transition environnementale de secteurs à forte intensité de carbone, comme des navires propulsés au gaz naturel liquéfié (GNL), des projets d'efficacité énergétique dans l'industrie, ainsi que des actifs gaziers dans des pays où la production énergétique dépend actuellement du charbon. Selon des estimations internes, les projets sous-jacents devraient permettre de réduire le volume des émissions de carbone de 26.500 tCO_2 par an.

Cette première obligation de transition émise par une banque commerciale permet au Groupe AXA de contribuer au financement d'actifs de transition climatique, tout en bénéficiant de la solidité financière et du réseau d'origination mondial de Crédit Agricole. Suite à la publication de l'appel à l'action d'AXA IM en juin 2019 (1), elle représente également un jalon important pour le développement du marché des obligations de transition, un outil de finance durable conçu pour accompagner le financement de la transition environnementale des secteurs à forte intensité de gaz à effet de serre.

Depuis la naissance du marché des obligations vertes il y a 10 ans, le Groupe Crédit Agricole en est un émetteur, un arrangeur et un investisseur de premier plan. Il reste fortement impliqué dans la croissance du marché de la finance durable et des financements de dette verte, au service de ses clients. L'émission de cette obligation de transition, en coopération avec le Groupe AXA, constitue une étape supplémentaire de cette stratégie.

(1) *Lien vers le communiqué de presse*

Didier Gaffinel, Responsable mondial du Coverage et de la Banque d'Investissement de Crédit Agricole CIB, déclare : « *depuis 2009, Crédit Agricole a réalisé des avancées importantes en vue d'identifier et de promouvoir des financements verts et durables dans le cadre de son modèle Distribution-Origination. Nous sommes fiers que le Groupe AXA reconnaisse cette expertise et s'associe à nous pour financer les projets de transition environnementale de certains de nos principaux clients.* »

Pascal Christory, Directeur des investissements du Groupe AXA, ajoute : « *AXA souhaite identifier des opportunités d'investissement durables et innovantes. Nous sommes fiers de joindre nos forces à celle de Crédit Agricole CIB pour lancer à la première émission de « transition bonds ». Avec cette nouvelle classe d'obligations, nous souhaitons activement soutenir les entreprises qui transforment leur business model et contribuent à la transition vers une économie bas carbone et résiliente*. »

Contact Presse
Paris – Maryse Dournes 33 (0)1 41 89 89 38 / maryse.dournes @ca-cib.com

A propos de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (Crédit Agricole CIB)

Crédit Agricole CIB est la banque de financement et d'investissement du groupe Crédit Agricole, 12e groupe bancaire mondial par les fonds propres Tier1 (The Banker, juillet 2019). Près de 8000 collaborateurs en Europe, Amériques, Asie-Pacifique, Moyen-Orient et Afrique, accompagnent les clients de la Banque dans la couverture de leurs besoins financiers à travers le monde. Crédit Agricole CIB propose à ses clients grandes entreprises et institutionnels une gamme de produits et services dans les métiers de la banque de marchés, de la banque d'investissement, des financements structurés, de la banque commerciale et du commerce international. Pionnier dans le domaine de la finance Climat, la Banque occupe aujourd'hui une position de leader sur ce segment avec une offre complète pour l'ensemble de ses clients.
Crédit Agricole CIB s'est engagée en faveur du développement durable de longue date. Elle est la première banque française à avoir signé les principes de l'Équateur en 2003. Elle a également joué un rôle de précurseur sur les marchés des obligations vertes en arrangeant des opérations publiques dès 2012 pour des émetteurs de profil variés (banques supranationales, entreprises, collectivités locales, banques) et a contribué à la rédaction des Principes applicables aux obligations vertes et du Guide des obligations sociales. Forte de l'expertise de son équipe spécialisée dans la finance durable et du soutien de ses banquiers conseil, Crédit Agricole CIB est l'une des banques les plus actives sur le marché des obligations vertes.
Pour plus d'informations : www.ca-cib.fr